Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260507-20260507_02-DE

Mairie de PLUMELEC

Commission administrative

Séance du 07 mai 2026

C.C.A.S.

DELIBERATION N°2 : ELECTION DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E) DU CCAS

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 07 mai à 17 heures 30 minutes, le conseil d'administration du CCAS de PLUMELEC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur HAMON Stéphane, Président du conseil d'administration du CCAS.

Membres en exercice : 11
Membres présents : 9
Votants : 10

Date de la convocation : 28 avril 2026

PRESENTS : M. HAMON Stéphane, Mmes CARO Marie-Andrée, ETIENNE Marie-Thérèse (arrivée à 17 h 48 après les délibérations), JEGO Anne, KERSKENS Patricia, LOHO Nathalie, MEREL Maryline, TARLEVE Réjane, et MM. BAUCHER Dominique et LE CALLONEC Yvon.

ABSENTS EXCUSES : Mme PEDRON Marie-Gabrielle (pouvoir à HAMON Stéphane).

Le quorum étant atteint, le CCAS peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur BAUCHER Dominique

Monsieur le Président rappelle que, conformément à l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du CCAS doit, dès qu'il est constitué, élire en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du Président.
Monsieur le Président a invité les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature.
Monsieur le Président a recueilli la candidature de MEREL Maryline.

La commission administrative,

Par

Présents : 09 * Pouvoirs : 1 * Total : 10 * Exprimés : 10
Voix pour : 08 * Voix contre : 0 * Abstention : 02

ELIT
à bulletin secret et à la majorité absolue, Madame MEREL Maryline, en qualité de Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré le 07 mai 2026.

Le Président,

Stéphane HAMON